



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-87048>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-87048**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE DE GENAY

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché public global de performance énergétique sur des bâtiments communaux de la commune de Genay

Description : Marché global de performance au sens des articles L2171-3 et R2171-2 à R2171-3 du code de la commande publique. La ville de Genay entend recourir à la procédure de dialogue compétitif en application des articles L2124-4 R2124-5 du code de la commande publique dans la mesure où le besoin du pouvoir adjudicateur ne peut être satisfait sans adapter des solutions immédiatement disponibles et que la réponse à ce besoin consiste en une solution innovante. La ville de Genay n'est objectivement pas en mesure de rédiger le cahier des charges techniques sans échanger et dialoguer au préalable avec les candidats

Identifiant de la procédure : 50ba614e-a32f-4f56-bcaa-218b1ce010e7

Identifiant interne : 2024-005

Type de procédure : Dialogue compétitif

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45321000 Travaux d'isolation thermique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421100 Pose de portes et de fenêtres et d'éléments accessoires

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie de Genay - rue de la Marie -Bp 71

Ville : Genay cedex

Code postal : 69730

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,500,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Engagé dans la revalorisation et la réhabilitation d'une partie de son patrimoine, la ville de Genay souhaite maintenir la fiabilité, la pérennité et la performance énergétique de son patrimoine, avec la recherche permanente de la réduction des consommations et des dépenses de fluides et la volonté d'augmenter la part d'énergie d'origine renouvelable. Dans ce contexte, la ville de Genay a décidé de lancer un marché global de performance énergétique dont l'objectif sera d'assurer une amélioration de la performance énergétique en énergie finale et en énergie primaire sur les bâtiments concernés. Les actions d'amélioration de la performance énergétique pourront être proposées en terme : - De conception-réalisation de travaux sur le bâti, sur les équipements techniques de chauffage ventilation et de production d'électricité, - D'engagement sur les Cee - De gestion de la fourniture d'énergie de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et d'électricité (en fonction du plan de comptage à déterminer) - D'exploitation, de la maintenance, du gros entretien et du renouvellement (P2- P3) des installations thermiques inclus l'ensemble des colonnes, des radiateurs et des robinetteries associés. Cet élément de mission intègre le suivi et le pilotage de l'amélioration de la performance énergétique, notamment en s'appuyant sur un plan de mesures et de vérifications. Le Marché porte également sur l'enveloppe bâti de l'ouvrage. Le Marché porte également sur la restructuration intérieure des bâtiments en tenant compte de la mise en accessibilité Pmr & Psy, de l'acoustique et du confort thermique des pièces en été et en hiver. Le périmètre d'intervention est détaillé dans le pré-programme. Il s'agira pour l'opérateur titulaire de garantir des économies d'énergie à partir d'un budget de travaux alloué. La garantie de performance portera sur : - Le taux de couverture Enr (Bois et Solaire) - L'énergie nécessaire à la production de chauffage, l'Ecs, incluant tous les rendements de production et de distribution, et d'émission. - Sur la production photovoltaïque, - Sur la part autoconsommée garantie - Sur l'électricité consommée à minima sur les usages auxiliaires Cvc et éclairage. Ces performances seront définies et feront l'objet d'ajustements (périodiques ou exceptionnels) dans le cadre d'un protocole de mesure et de vérification à définir. La base de travail de l'offre initiale reposera sur les audits préalables de la situation. Les travaux concerneront - Le remplacement de la chaufferie gaz par une chaufferie biomasse à appoint gaz et la création de réseaux enterrés de distribution de chaleur jusqu'aux points de livraisons souhaités. - Les travaux d'amélioration du bâti (façade, menuiseries, toiture, cloisonnements, etc.) - L'amélioration fonctionnelle des bâtiments - Les travaux techniques chauffage - Vmc (équilibre, désembouage, robinets thermostatiques ou à têtes connectées, ventilations, etc.) - Les travaux techniques - électriques (éclairage, auxiliaires, etc.) - La supervision Gtc, respectant le décret Bacs, incluant les sondes intérieures, la capacité de pilotage à distance et en local, instrumentation diverse,

capteurs, actionneurs, comptages/ sous comptages, etc. - La création d'installations de productions photovoltaïques. - Toute innovation potentielle à la discrétion du candidat. Le dialogue devra déterminer les travaux à réaliser pour maximiser les gains énergétiques, de même que le portage des Cee. Des subventions telles que le fond chaleur pour la biomasse, sont mobilisables par le candidat, qui devra proposer un engagement pour que le montant puisse être pris en compte dans l'analyse financière. Dans le cadre du marché, le Titulaire a une prestation de type P1 avec fourniture d'énergie thermique pour le chauffage et l'Ecs (si existante) des bâtiments. La chaleur produite à partir de la chaufferie biomasse sera confiée au Titulaire par le biais d'un P1 avec intéressement. A noter : La décision d'attribution de l'achat de la molécule de gaz sera prise à l'issue du dialogue compétitif. L'achat de la molécule de gaz sera confié soit :

- Au groupement d'achat piloté par le Sigerly, dont la ville de Genay est actuellement cliente,
- Au titulaire si son offre est économiquement plus avantageuse pour la ville de Genay.

Les modalités seront arrêtées à l'issue du dialogue compétitif. La rémunération du P1 se fera sur l'objectif de consommation ajusté aux conditions du protocole de mesure et de vérification. Le marché comprendra le volet conduite, surveillance, pilotage, entretien, réparations, dépannages et astreinte compris dans le terme P2. Le marché intégrera la maintenance et l'entretien des installations photovoltaïques. De même, le marché comprendra le gros entretien renouvellement avec garantie totale (dit Ger -Gt) sur les installations, eu égard au fait que le périmètre du Ger - Gt fera l'objet d'échanges pendant le dialogue sur les aspects distribution ou émission de chaleur. Les candidats définiront et distingueront les renouvellements dits programmés et les provisions pour imprévus. Le solde positif sera restitué à l'acheteur en fin de contrat, le solde négatif sera à la charge du titulaire. Une description plus précise sera donnée dans le programme contenant les objectifs, le périmètre précis, les exigences, les contraintes, le contexte technique, etc. qui sera transmis aux seuls candidats invités à participer au dialogue. Il est précisé que les périodes d'exploitation sont intimement liées aux travaux et à leur planification. Le marché ne démarre pas nécessairement sur un P1/P2/P3. Le dialogue devra permettre d'affiner les périmètres ci-dessus, y compris la planification des composantes de l'exploitation. Les candidats sélectionnés devront présenter une offre globale et forfaitaire pour l'ensemble du marché. La procédure de dialogue compétitif est une procédure restreinte au cours de laquelle le nombre minimum de candidat admis à la phase de dialogue et auxquels sera remis le programme fonctionnel et les autres pièces du dossier de consultation ne sera pas inférieur à Trois (3)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Marché public global de performance énergétique sur des bâtiments communaux de la commune de Genay

Description : Marché global de performance au sens des articles L2171-3 et R2171-2 à R2171-3 du code de la commande publique. La ville de Genay entend recourir à la procédure de dialogue compétitif en application des articles L2124-4 R2124-5 du code de la commande publique dans la mesure où le besoin du pouvoir adjudicateur ne peut être satisfait sans adapter des solutions

immédiatement disponibles et que la réponse à ce besoin consiste en une solution innovante. La ville de Genay n'est objectivement pas en mesure de rédiger le cahier des charges techniques sans échanger et dialoguer au préalable avec les candidats

Identifiant interne : T-PF-1504952

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45321000 Travaux d'isolation thermique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421100 Pose de portes et de fenêtres et d'éléments accessoires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71314200 Services de gestion de l'énergie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Mairie de Genay - rue de la Marie -Bp 71

Ville : Genay cedex

Code postal : 69730

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/06/2025

Durée : 96 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat -

une déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L2141-7 à L 2141-11 du code de la commande publique -une déclaration sur l'honneur du groupement candidat pour attester de respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés mentionnée aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats établis hors de France

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - la copie des bilans ou extraits de bilan des trois derniers exercices connus lorsque leur établissement est obligatoire en vertu de la loi. Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront tout élément permettant d'évaluer leur capacité économique et financière - attestations fiscales et sociales attestant que le candidat est à jour de ses cotisations De plus le groupement devra fournir : - niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Ca minimum annuel de 8 M euro(s) Ht annuel pour l'entreprise générale - niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Ca minimum annuel de 500 K euro(s) Ht annuel pour l'exploitant

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Moyens humains et techniques : Chaque entreprise candidate ou, en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra fournir : - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestations de même nature que celles du marché - une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marchés de même nature Références : Chaque entreprise candidate ou, en cas de candidature présentée par un groupement d'entreprises chaque membre du groupement devra fournir : - les certificats de qualifications professionnelles (la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat), indication des qualifications particulières concernant les chaufferies biomasse - Une liste des principaux travaux ou des contrats d'exploitation similaires exécutés au cours des cinq dernières années. Les candidats présenteront à cet effet un

tableau de références des membres du groupement. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : En matière de qualifications : - Bureau d'étude technique conception titulaire de la qualification Opqibi 2008 En matière de références : - Références en matière de rénovation énergétique d'établissements public, notamment dans le domaine de l'enseignement, de moins de 5 ans et d'au moins 4 M euro(s) .Ht/affaire. -Références en matière d'exploitation Cvc P1/P2/P3, notamment Mpgp / Mppe / Cpe, de moins de 5 ans et d'au moins 100 k euro(s) Ht /an/affaire Nota : -Une attention particulière sera apportée aux références de même nature ou se rapprochant le plus de l'objet du marché, à savoir un marché global de performance énergétique dans le domaine de l'enseignement et d'installations sportives. -Les références seront appuyées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des travaux et services par des références à certaines spécifications techniques. La commune de Genay accepte toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. Les opérateurs qui ne sont pas en mesure de fournir les éléments demandés ci-dessus, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1504952>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1504952>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 96 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lyon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : MAIRIE DE GENAY

Numéro d'enregistrement : 21690278300010

Adresse postale : Rue de la Mairie

Ville : Genay Cedex

Code postal : 69726

Pays : France

Point de contact : Giraud Valerie

Adresse électronique : marchespublics@villedegenay.com

Téléphone : 0472087884

Télécopieur : 0478915855

Adresse internet : <http://www.villedegenay.com>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : 120429

Adresse postale : 184, rue Duguesclin

Ville : Lyon

Code postal : 69433

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0478141010

Télécopieur : 0478141065

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bf3169c5-ab38-4c91-a31b-c34b0555d4bc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/07/2024 à 15:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/07/2024